

ABONNEMENTS

Suisse Fr. 16,50
Av. Bulletin off. . Fr. 24,50
Etranger. Fr. 24,50
Av. Bulletin off. . Fr. 31,50
Chèques post. Il c 58

Joindre 20 ct. pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :
Martigny, tél. (026) 6 10 31

Le Confédéré

Organe du
PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ

ANNONCES : 13 ct. le mm.
ou son espace
RÉCLAMES : 26 ct.
Avis mortuaires : 30 ct.
Régie des annonces :
Publicitas Sion et succursales

NOUVELLES du jour

M. Pinay sera-t-il remplacé par le gouverneur de la Banque de France ?

● La « crise Pinay » est à son point culminant. L'actuel ministre des finances du cabinet Debré a été reçu hier par le président de Gaulle avec lequel il a eu un entretien. Le président de la République a également reçu à l'Élysée M. Wilfried Baumgartner, gouverneur de la Banque de France, que les observateurs parisiens donnent comme successeur probable de M. Pinay au portefeuille des finances en cas de démission. Celle-ci s'annonce de plus en plus certaine à en croire les commentaires de la presse parisienne de ce matin, qui ajoutent que M. Pinay se verrait offrir le poste de ministre d'Etat. Nous saurons, dans 24 heures — de nouveaux entretiens décisifs devant avoir lieu aujourd'hui — comment la Vème République, à quelques jours de l'introduction du nouveau franc, aura résolu la plus grave crise de son existence.

Pékin offre son aide, mais sous conditions

● Une information exclusive diffusée ce matin annonce que le gouvernement de Pékin aurait offert une aide financière très importante aux rebelles algériens. Cette aide serait cependant subordonnée au retour en Algérie du gouvernement rebelle provisoire. M. Fehrat Abbas, au nom du GPRA, aurait décliné ces conditions inacceptables, car un retour en Algérie signifierait la destruction prochaine par les forces militaires françaises de la seule autorité rebelle capable de diriger la guerre et, cas échéant, de négocier la paix.

Sensation à Bruxelles

● Un auteur de romans policiers, André Viatour, a été arrêté par la police de Bruxelles sous inculpation d'incendies criminels dans une cinquantaine de cas. André Viatour avait notamment, dans plusieurs de ses livres, choisi des incendies criminels comme sujets. Il décrivait à la perfection les réactions des pyromanes. Ce maniaque du feu, soupçonné depuis quelque temps, n'avait jamais pu être pris sur le fait, mais une perquisition à domicile a révélé certains faits qui ont justifié un mandat d'arrêt. Viatour nie et se refuse à toute déclaration.

Bonne fête, Dr. Schweitzer

● C'est le 14 janvier que le célèbre philosophe, théologien, musicien et médecin Albert Schweitzer fêtera son 85^e anniversaire, dans l'hôpital qu'il a créé à Lambaréné. Originaire de Günsbach en Alsace, il est incontestablement une des personnalités les plus marquantes de notre époque. Le Prix Nobel de la paix lui fut décerné en 1952 pour ses efforts et ses mérites envers une meilleure compréhension mutuelle entre les hommes de tous les pays.

Notre article du mercredi

Et nos vieillards...

Eh oui, et nos vieillards... Qui a l'air d'y songer dans ce Valais prospère de 1960 ! Peu de monde bien sûr.

Ni la presse, ni les institutions charitables, pas plus que les Conseils communaux ou l'Etat n'ont l'air de se soucier au delà d'une tranquille et béate routine, de cette partie de la population valaisanne. Et pourtant, elle est toujours présente, elle vit, elle existe, elle souffre toujours en silence et personne ne s'inquiète de ce que les conditions qui lui sont offertes n'ont guère évolué depuis un demi-siècle.

Une partie du problème financier s'est trouvée allégée par l'introduction en 1948 de l'AVS, et on s'en est contenté.

En Valais, quelque 5 à 6 établissements seulement, toujours les mêmes, peuvent offrir un asile plus ou moins confortable à ceux que la vie n'a pas favorisés. Si quelques transformations ou agrandissements ont été apportés, aucune construction nouvelle, aucun essai n'a encore été tenté pour résoudre ce problème et satisfaire à un besoin toujours croissant et toujours plus urgent.

En fait, pour qu'un « nouveau » puisse entrer dans un de nos asiles, il faut presque qu'un « ancien » meure.

D'autre part, les logements toujours plus exigus obligent très souvent la famille de se séparer du père ou de la mère. Où iront-ils se loger ce père ou cette mère, s'ils n'ont pas une fortune qui leur permette un indépendance relative ?

Nul ne s'en est encore soucié jusqu'à ce jour. Et pourtant, la misère, la vieillesse ou la maladie n'attendent pas. Elles demandent toutes trois des solutions immédiates.

Pourquoi ne pourrait-on pas faire ce que d'autres cantons ou ce que d'autres pays ont déjà réalisé avec bonheur. Le développement de l'AVS d'une part et des institutions de prévoyance d'autre part permettent d'envisager des solutions parfaitement possibles et d'un financement assuré.

A notre avis, la question devrait être divisée en trois parties :

1^o Construction (ou agrandissement)

de maisons de retraites par groupes de communes ou par district, de dimensions moyennes (éviter la « caserne »), dans lesquelles seraient admis les vieillards en bonne santé, mais auxquels on fournirait la chambre et la pension. Profiter de l'occasion pour bannir définitivement le terme d'« assisté » et la différence de traitement. Tout le monde

Par M. JEAN ARNOLD
député, SIERRE

sur le même pied, nul ne devant connaître comment la pension de son voisin de chambre est payée.

2^o Construction de maisons à proximité d'un restaurant communautaire ou d'un asile existant comprenant des logements de une pièce, cuisinette et douche, à prix réduits, pour les vieillards ou les couples âgés qui veulent s'entretenir eux-mêmes, et enfin

3^o Construction (tâche de l'Etat) hospitaliers — asiles pour recevoir et soigner les vieillards déficients, que les hôpitaux ou sanas ne peuvent pas admettre pour des raisons de place et que les asiles doivent refuser parce qu'ils n'ont pas le personnel et les installations sanitaires adéquates.

Ces maisons devraient être mises sous le contrôle du médecin-chef du Sanatorium populaire valaisan par exemple.

Les moyens pour y arriver ! Ils doivent se trouver, ils sont en partie déjà là... Ce qui manque, c'est la volonté d'y arriver, de braver le problème de face... A toutes nos Autorités d'y réfléchir, de creuser le problème, et de le réaliser. C'est ce qu'en début de 1960 souhaite J. Arnold, député.

Légitimité des prix agricoles

Les Groupements patronaux vaudois écrivent :

Diverses organisations internationales ont lancé récemment de violentes attaques contre la politique agricole de plusieurs pays de l'Europe occidentale. On s'est ému particulièrement des critiques formulées par une commission du GATT à l'égard des prix agricoles suisses et des mesures de protection prises en faveur de notre agriculture.

Une première remarque s'impose : l'attaque est partie simultanément d'une série de ces institutions internationales qui sont financées essentiellement par les dollars américains. On est donc tenté d'y voir une manœuvre destinée à soutenir les exportations agricoles des USA. Ce devrait être déjà suffisant pour accueillir ces critiques avec une certaine suspicion.

L'argumentation de la commission du GATT est fondée sur des indices de prix payés aux producteurs suisses par rapport aux prix mondiaux. Il ne sert à rien

de vérifier ces chiffres qui ne signifient rien en eux-mêmes : est-il exact que, le prix mondial étant de 100, le producteur suisse reçoit 185 pour la betterave, 175 pour les œufs, 285 pour le vin ? Les comparaisons internationales fondées sur les statistiques sont presque toujours faussées. Les chiffres ne signifient rien s'ils ne sont pas complétés par une appréciation des situations particulières.

On sait bien que les prix suisses sont souvent plus élevés que les prix mondiaux. Mais on sait aussi que dans tous les pays, même favorisés par le climat et la nature du sol, l'agriculture bénéficie de protections ; les prix à l'exportation y sont parfois inférieurs aux prix intérieurs ; le dumping n'est pas rare.

Les prix payés aux producteurs suisses ne sauraient être jugés sans tenir compte des éléments justifiés du prix de revient : le prix des machines et des engrais, le niveau des salaires, sont supérieurs en Suisse. Si l'on voulait que les prix des produits agricoles se rapprochent des prix mondiaux, il faudrait admettre que les agriculteurs importent sans droits de douane les tracteurs, les fourrages, les engrais, les semences. Si l'on veut reprocher au vigneron de Morges de recevoir 1 fr. 22 par litre de vin, parce que l'Espagnol peut livrer à 20 centimes le litre, il faudrait aussi admettre l'engagement d'une main-d'œuvre payée comme le sont les ouvriers espagnols.

Enfin, si les théories émises par les institutions internationales étaient suivies, une division du travail serait instituée à l'échelle mondiale. La Suisse se contenterait de cultiver les produits qu'elle peut livrer aux prix les plus bas. Sa production agricole serait spécialisée. Mais, en cas de fermeture des frontières, comme en 1939 à 1945, ce serait la famine. Aussi est-il conforme à l'intérêt général que l'agriculture suisse soit diversifiée, que le sol cultivable soit entièrement cultivé, même s'il en résulte des prix supérieurs à ceux de pays plus favorisés par la nature, ou dont le niveau de vie est misérable.

Au demeurant, il suffit de parcourir nos campagnes pour se rendre compte que notre sol est rationnellement cultivé. Les révisions parcellaires ont fait de grands progrès, la mécanisation de notre agriculture est très poussée. S'il est bon de critiquer l'assistance aux entreprises agricoles qui ne sont pas viables, il faut affirmer le bien-fondé d'une politique de prix qui permet aux pay-

(Suite en page 6)

Vous m'en direz tant !

Faites donc cette expérience : Annonces la naissance d'un enfant à des gens qui connaissent les parents et tâchez d'observer leurs réactions.

Tiens ! diront les hommes, distraitements, et ils poursuivront leur conversation ou leur partie de cartes.

Parfois l'un d'entre eux se risque à une question polie : « Une fille ou un garçon ? », mais l'on sent bien au ton détaché de sa voix qu'il n'attend pas de réponse et que si on lui en donne une, il ne l'écoute pas.

Dans le clan des dames, c'est aussitôt l'effervescence, elles parlent toutes à la fois, elles s'émeuvent, elles sourient, elles veulent tous les détails de l'accouchement et, à tour de rôle, elles racontent le leur.

Puis elles veulent savoir combien pèse le bébé, s'il a déjà des cheveux, s'il pleure et s'il ressemble à son père ou à sa maman.

Elles forment ensemble un petit groupe à part, détaché de la société masculine, et débattent maintenant des plus graves problèmes du monde.

Celle de la layette et du lait. Le monsieur qui s'aventurerait dans ce cercle éprouverait l'impression d'être aussi seul que s'il était perdu sur une banquise, au milieu de l'océan.

Aurait-il toutes les séductions du corps et de l'esprit qu'on ne le regarderait pas et qu'on ne lui adresserait pas la parole.

Il passerait aussi inaperçu que l'ouvrier qui viendrait mettre au point une pendule dans la salle d'un conseil d'administration au plus fort d'un débat sur les actions de la société.

Et l'on peut se demander si l'homme ayant accompli sa mission, il n'est pas rejeté par la femme, exactement comme le mâle est dévoré par la femelle, dans certaines espèces animales.

Si on ne le tue pas, ce n'est probablement point par bonté de cœur, mais simplement qu'on ne s'aperçoit plus de son existence.

Egaré dans une ruche, il assiste à des mouvements désordonnés dont il ne saisit pas la signification et il entend des rumeurs qui sans l'orienter le troublent.

Que les dames confrontent leurs souvenirs de maternité, cela peut se concevoir — tiens, un mot de circonstance ! — mais voici que les jeunes filles, à présent, se mêlent à l'entretien et fondent de tendresse éperdue.

Cela se prolonge durant des heures, et pourtant personne n'est directement intéressé — du moins veux-je le croire — à cette naissance.

Pour le mari c'est une autre histoire. Jusqu'à présent il formait un couple avec sa femme.

Or, voici tout à coup qu'il se sent seul, tandis que son épouse, sa mère, ses sœurs, sa belle-mère, ses tantes, ses cousines et les amies de la famille se constituent en société autour du berceau, adoptant un langage d'oiseaux qui lui est hermétique et le cérémonial d'un culte dont il n'a pas la moindre idée.

Parfois, on s'avise de sa présence insolite pour l'envoyer chercher un biberon, mais il a beau se dévouer avec empressement, il doit bien constater qu'il n'est pas admis aux grades majeurs de cette franc-maçonnerie où on l'invite, de temps en temps, à porter le tablier.

Et il est tout content de bavarder avec le facteur avec lequel il se retrouve enfin une parenté, mais mal cultivée. A. M.

Les délégués du TCS siègeront à Bienne

Vendredi 15 et samedi 16 janvier prochains, se déroulera à Bienne, une Assemblée générale extraordinaire des délégués du Touring-Club Suisse.

Les délibérations débuteront vendredi 15, à 20 heures, à l'Hôtel Elite, 14, Bahnhofstrasse, se poursuivront le samedi matin dès 8 heures et, cas échéant, également l'après-midi.

A l'ordre du jour de cette séance figure notamment un rapport sur les questions internes du TCS.

a) le procès en annulation des décisions des assemblées générales du 20 juin 1959 ;

b) les rapports entre les Sections et le Siège central.



DÉBUT DE LA CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE A PARIS

A Paris a débuté mardi la conférence européenne proposée lors de la conférence occidentale au sommet de décembre dernier, dont le but principal est de délibérer au sujet des problèmes économiques européens. Notre béliquois de Paris montre les porte-paroles de la délégation suisse : M. Max Petitpierre, président de la Confédération (à gauche) et M. F.-T. Wahlen, conseiller fédéral (à droite) lors de la session d'ouverture de la conférence. Les pays participants sont la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la France, l'Allemagne fédérale, la Belgique, le Danemark, la Grèce, Etats-Unis, la France, l'Allemagne fédérale, la Belgique, le Danemark, la Grèce,

SKI

Des vendredi à Zermatt :

Championnats valaisans Epuración des inscriptions

Depuis plusieurs années déjà les inscriptions étaient beaucoup trop nombreuses pour les différentes épreuves des championnats : d'autre part, l'on enregistrait des forfaits en série (ce qui provoquait des décalages ennuyeux dans les départs) et puis les chutes et les abandons se multipliaient parce que bien des concurrents n'avaient absolument rien à faire dans cette galère. Aussi, les dirigeants de l'Association valaisanne des clubs de ski ont-ils pris la sage précaution cette année-ci de procéder à une sérieuse épuration des inscriptions en éliminant des skieurs par trop faibles et en classant les autres en trois séries : les coureurs de la catégorie « Elite » et les membres de l'équipe valaisanne ; les « Seniors » avec de bons résultats précédents et les « Juniors » qualifiés ; enfin tous les autres inscrits. Nous pensons que cette solution fera sûrement ses preuves et que les disciplines alpines gagneront ainsi en intérêt.

Malgré les restrictions apportées, le nombre total des inscriptions s'élève néanmoins à 282, soit : 5 dames et 73 messieurs pour le slalom, 4 dames et 66 messieurs pour la descente, 5 dames et 69 messieurs pour le slalom géant, 14 sauteurs et 46 fondeurs. Ainsi, il y en aura pour tous les goûts et surtout de toutes les couleurs.

LUTTE TRES OUVERTE SUR TOUS LES FRONTS

Les dames annoncées sont : Astride Biner et Blanca Julien de Zermatt en catégorie Seniors ; Josiane Burtlet, Sion ; Marie-Thérèse Bochatay, Les Marécottes et Jeannette Gyssing, Salvan, en catégorie Juniors. Le ski féminin de compétition renaît donc lentement en Valais ; la lutte entre les aînées du fief et les jeunes de l'extérieur ne manquera pas de piment.

Chez les alpins, la concurrence ne manque surtout pas avec des gars comme : Martial Chérix, Val d'Illiez (dont la participation n'est cependant pas encore tout à fait certaine) ; les frères Pitteloud des Agettes ; Maxy Devanthéry, Vercoirin ; Michel Mathéy, Salvan ; A. Furrer et A. Eyholzer, Riederalp ; R. Biner, S. Biner, à Perren, St. Taugwalder, tous

Combien de fondeurs suisses iront-ils à Squaw Valley ?

Cinq ou six fondeurs se rendront probablement aux Jeux Olympiques de Squaw Valley ; la question sera tranchée à l'issue d'une ultime course de sélection qui se déroulera demain sur 30 km. au Brassus. Et parmi ces coureurs combien aurons-nous de Valaisiens ? Le cas de Lorenz Possa semble d'ores et déjà liquidé ; restent Konrad Hischier et Viktor Kronig. Hischier a fait d'excellents résultats jusqu'à présent et son éviction des sélectionnés serait durement ressentie chez nous ; quant à Viktor Kronig, il ne semble pas encore au mieux de sa forme selon son habitude, mais il est fort probable qu'il fera parler de lui d'ici février et son absence sera alors regrettée parmi l'équipe suisse.

Quant à nos alpins, ils n'ont guère brillé aux courses du Lauberhorn, à part Mathys (6e au slalom) contrairement à nos Dames qui firent sensation à Grindelwald. Mais il paraît prématuré de s'alarmer à ce sujet, et nous pensons qu'il vaut mieux attendre et laisser au temps le soin d'arranger éventuellement les choses.

ORSIERES

S.-C. Champex-Ferret

Le Ski-club Champex-Ferret organise dimanche 17 janvier prochain son traditionnel concours annuel. Celui-ci comprendra un slalom géant en deux manches dont une le matin. Les conditions sont excellentes. Les inscriptions sont reçues chez M. Paul Tissières, coiffeur à Orsières jusqu'à samedi 16 janvier à 20 h. (tél. 6 83 24). Que tous les fervents du ski se donnent rendez-vous dimanche sur les belles pentes de la « Plantaz ». D'avance nous vous en remercions. Le comité

„La Guerre et la Paix“

Le général Comte de Brandenburg, de retour d'une tournée d'inspection dans la Bavière, a regagné aujourd'hui très fatigué sa propriété de Francfort-sur-le-Main.

Il souffre de furoncles au cou. Heureusement, ses chemises amidonnées à l'AMIJAF, lui ont évité une aggravation de son mal.

Qui sait amidonner, amidonne à l'AMIJAF !

de Zermatt ; Jean-Louis Torrent, Crans et Ami Giroud, Verbier. Norbert Mathey de Salvan, pour la descente, ainsi que Martin Julien, Zermatt, pour le slalom, viendront s'ajouter à ces têtes de liste auxquelles des « viennent-ensuite » comme J. et K. Bumann, Saas-Fee ; J. Fleury, Les Marécottes ; H. Julier, Verbier, et les frères Allenbach de Ried-Brig, pourraient bien mener la vie dure.

Mais où l'empoignade s'annonce la plus acharnée, c'est bien dans l'épreuve de fond avec les membres de l'équipe nationale : Lorenz Possa, Konrad Hischier et Viktor Kronig, qui auront à faire à : F. Imfeld, Luc Rausis, Max Jean, Gaston Biollay, J.-D. Favre, G. Morand et R. Jordan pour ne citer que leurs principaux concurrents.

Edwin Grichting, Loèche-les-Bains, seul junior inscrit pour le saut est donc d'ores et déjà certain d'enlever le titre du combiné dans sa catégorie. Autre fait intéressant : parmi les 11 sauteurs Seniors I, 5 sont de Zermatt, où cette discipline bénéficie toujours d'un attrait spécial à cause des concours organisés en nocturne.

LES CONDITIONS SONT IDEALES

Les conditions d'enneigement sont idéales pour l'instant et les concours pourront se dérouler très régulièrement si le beau temps reste de la partie.

Ces XVII^e Championnats valaisans de ski débuteront vendredi matin par le slalom géant, qui se courra pour la première fois dans la région du Lac Noir, de Hermaye à Furi.

La journée de samedi débutera par la course de fond de 16 km. (deux boucles de 8 km.) ; le parcours est réputé difficile et exigera un effort très continu car si les difficultés ne sont pas très rébarbatives, elles s'échelonnent — par contre — régulièrement. L'après-midi est réservé à la descente qui empruntera la piste du « Blauherd », mais il ne s'agit pas de la « Nationale » (un peu trop rapide pour des champions régionaux) ; les coureurs prendront l'itinéraire réservé aux dames de classe internationale.

Le dimanche matin, le slalom se disputera en deux manches au cœur même du village et le saut mettra un point final à ces concours l'après-midi.

HOCKEY SUR GLACE

Championnat suisse

Ligue Nationale A

Young-Sprinters - Berne 1-0

Ce score peu commun en hockey sur glace a permis aux Neuchâtelois de battre le tenant du titre grâce à un but de Milo Golaz au premier tiers.

Ce soir pour la Coupe suisse :

Servette - Lausanne

Ce soir pour la Coupe suisse, Servette reçoit Lausanne. Le vainqueur de ce match sera opposé à Viège.

SALVAN

Hier soir, en match amical, Salvan a battu Monthey par 7-2.

Société suisse d'assurances générales sur la vie humaine (Rentenanstalt) Zurich

La Société a réalisé, au cours de son 102^e exercice (1959), en assurances de capitaux, la production la plus élevée qu'elle ait obtenue jusqu'à présent. Cette production se monte à 605 millions de francs et dépasse de 48 millions de francs celle de l'exercice précédent. A la fin de 1959, le portefeuille des assurances de capitaux en cours a atteint 4,6 milliards de francs. De nouvelles rentes ont été conclues pour 27 millions de francs d'arrivages annuels (23 millions en 1958), principalement par des employeurs sous forme d'assurances de groupes en faveur de leur personnel. Il a été versé, durant l'exercice, 133 millions de francs à titre de prestation d'assurances de capitaux et de rentes ; en outre, 41 millions de francs ont été attribués aux assurés comme parts aux bénéficiaires. Les taux de participation aux bénéficiaires, élevés à trois reprises déjà depuis 1952 pour les assurances individuelles de capitaux en Suisse, ont été augmentés de nouveau pour l'année 1960. La participation aux bénéficiaires a été étendue à tout le portefeuille des assurances individuelles de rentes en Suisse, en sorte que tous les bénéficiaires de ces rentes viagères recevront des rentes majorées.

Le Tessin réagit contre la vente de son sol aux étrangers

Le comité pour la défense du Tessin, nous apprend un communiqué de presse, a eu récemment à Lugano son assemblée générale en présence de personnalités du monde politique et culturel tessinois, et il y a été discuté de l'activité déployée au cours de sa première année d'existence.

Il est effrayant d'apprendre à cette occasion qu'il a été acquis depuis 1949 pour 87 millions de francs de biens immobiliers au Tessin par des étrangers, dont 30 millions par des Allemands, et que 250 sociétés immobilières y ont été mises sur pied pour se lancer littéralement à l'assaut des terrains tessinois. Elles ont, paraît-il, suscité une telle hausse des prix, que des terrains évalués à 8 ct. le mètre carré ont été vendus 8 francs, et qu'on a vu une propriété agricole dont la valeur de rendement est de fr. 18 000,— être maintenant taxée à fr. 250 000.—. Des forêts entières sont vendues en bloc, et les rives des lacs ne sont plus accessibles aux indigènes.

« La plus grave conséquence de cette évolution pour nos paysans, nous dit M. Giovanni Tettamanti, rédacteur de „L'Agricoltura ticinese“, tient à notre système d'imposition fiscale, qui les taxe sur la base d'une moyenne entre la valeur vénale du sol et sa valeur de rendement. Vous imaginez-vous la situation de celui qui doit payer ses impôts pour un domaine taxé à fr. 250 000,— alors que sa valeur de rendement n'est que de fr. 18 000,— ? Inutile de vous dire que beaucoup d'entre eux, qui n'ont pourtant aucun désir de quitter la terre, se voient souvent contraints de vendre, parce qu'il leur est impossible d'acquitter les lourds impôts que leur valent les inadmissibles accroissements de taxation résultant de l'accaparement du sol par les étrangers. Aussi l'un des premiers objectifs que désire atteindre le Secrétariat agricole tessinois, c'est une révision des principes de taxation fiscale en honneur au Tessin : il estime que la valeur vénale ne doit plus être prise en considération comme elle l'est aujourd'hui, tant que la destination d'un terrain demeure agricole. Il pense que ces achats abusifs de terrains pourraient être sérieusement freinés le jour où seuls des étrangers résidant depuis au moins cinq ans dans le pays pourraient se rendre acquéreurs de parcelles du sol tessinois. »

Tout cela doit donner sérieusement à réfléchir en Suisse romande, où le même phénomène commence à prendre de l'ampleur et où les mêmes principes de taxation fiscale sont en vigueur dans la plupart des cantons.

Les ailes suisses au seuil de 1960

Sous les auspices du col.-divisionnaire Et. Primault, commandant et chef d'arme de l'aviation, de MM. Emile Dupont, conseiller d'Etat de Genève, Henri Genet, vice-président de la commission fédérale de navigation aérienne, Charles Dechevrens, président de l'Association de l'industrie suisse de l'aviation, de nos pionniers de l'aviation suisse François Durafour, de Genève, et René Grandjean, de Lausanne, du colonel René Thiébaud, directeur des cours d'atterrissage sur glaciers, sans omettre Ulrich Keller, inspecteur général, et Max-P. Virchaux, chef de presse de Swissair, Alphonse Kamacher, chef de l'aéroport municipal de Lausanne, etc., notre confrère « La Dépêche de l'Air » célèbre en ce début d'année ses vingt ans de parution.

Elle a publié à cet effet un numéro spécial illustré, mettant en valeur de nombreux aspects des ailes suisses au seuil de 1960 : le développement de l'aéroport de Genève, le Boeing 707 à 180 places en Suisse, les brillants anniversaires actuels des pilotes Durafour, Grandjean et Kamacher, l'avenir de l'aviation des glaciers dont Geiger est le champion, une enquête sur les « SCF - aviatrices », nos pilotes féminines Sonja Hertig et Claudine Reymond donnent leurs avis — le centre national de parachutisme de Fribourg, dont la parachutiste neuchâteloise Yvette-Marcelle Attinger révèle les détails, le travail de nos clubs romands d'aviation, le futur aéroport de Montreux, etc. En bref un numéro de « La Dépêche de l'Air » de 16 pages très captivant.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé ! Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exiger les Petites Pilules Carters pour le Foie. Fr. 2.35.

Examens de maîtrise agricole 1961

Une cinquième session d'examens de maîtrise en agriculture aura lieu en Suisse romande en 1961. Tous les agriculteurs-exploitants remplissant les conditions énumérées ci-dessous peuvent s'y présenter. Les examens auront lieu comme suit :

- 2 jours en hiver, consacrés aux principaux travaux écrits ;
- 2 jours au printemps ;
- 1 jour en été.

Pour être admis aux examens de maîtrise en agriculture, le candidat doit remplir les conditions minima suivantes, au début de l'année durant laquelle il se présente :

- 1. être porteur du certificat de capacité professionnelle (compagnonnage) ;
- 2. être âgé de 28 ans révolus ;
- 3. avoir exercé la profession d'agriculteur durant trois ans ou depuis l'examen de capacité professionnelle.

Les candidats qui désirent s'inscrire pour la session 1961 doivent le faire jusqu'au 20.1.1960 au plus tard auprès du Secrétariat de la Fédération des Sociétés d'Agriculture de la Suisse romande, Grand-Chêne 6, Lausanne.

Une fois inscrits, les candidats recevront directement du secrétariat tous les renseignements et documents nécessaires leur permettant de confirmer leur inscription et d'organiser leur préparation.

Le cours d'orientation pour le nouveau candidat aura lieu sur convocation individuelle, d'ici la fin du mois de janvier 1960. Commission de la form. professionnelle agricole du canton du Valais.

Vœux d'Ecossais

La sœur d'un Ecossais fête ses noces d'argent. Son frère lui envoie un télégramme de vœux, comme l'exige la coutume, mais il le rédige comme suit : « Meilleurs vœux noces argent, Joyeux Noël, Heureuses Pâques, Bonne année et vœux bonheur pour anniversaires toute la famille 1959-1969 ».

L'Indicateur valaisan

1959-60

L'Indicateur valaisan, du commerce, de l'industrie, de l'artisanat, de l'agriculture, du tourisme et de toutes les autres activités cantonales vient de sortir des presses de l'Imprimerie Montfort à Martigny.

Depuis 1949, l'Indicateur paraît sous une forme moderne, pratique, agréable, qui a recueilli la faveur de chacun.

Nous ne saurions mieux présenter cette édition 1959-1960 qu'en citant ces passages de la préface de M. Marius Lampert, chef du Département de l'Intérieur : « Nous constatons avec plaisir que les éditeurs ne se limitent pas à une sèche et fastidieuse énumération mais qu'ils tendent toujours davantage à faire de leur guide un ouvrage agréable, utile à consulter à plus d'un titre. »

Tous nos milieux ont donc un intérêt évident à soutenir une publication appelée à venir en aide à une économie valaisanne en constante et progressive évolution. »

L'Indicateur valaisan est indispensable sur chaque bureau, dans toutes les bibliothèques. Il est le guide de l'homme qui veut être vite et bien renseigné non seulement sur les activités économiques, mais aussi sur les lois, institutions et organisations professionnelles de notre canton. L'organisation politique, administrative, judiciaire du Valais est exposée clairement à la fin de cet Indicateur, dont le découpage par groupes professionnels et par communes facilite une recherche aisée et rapide.

L'Indicateur valaisan est en vente dans toutes les librairies ou directement à l'Imprimerie Montfort, à Martigny.



MIGROS

FROMAGE

danois, tout gras, à pâte molle kg. 4,-

MIEL

d'Amérique centrale bte ½ kg. 1,25

ENDIVES

de Bruxelles kg. 1,50

POMMES

du Tyrol „STARKING“ kg. -,80

ORANGES

blondes d'Italie kg. -,60



Instantanés sur notre

VENTE au RABAIS

autorisée du 15 au 28 janvier

• POUR VOUS MESSIEURS •

Un lot
Complets ville
90,- 120,- 140,-

Un lot
Vestons sport
50,- 60,- 70,-

Un lot
Manteaux de pluie
30,-

Un lot
Manteaux d'hiver
50,- 70,-

Un lot
Canadiennes
70,- 85,-

Un lot
Pantalons flanelle et velours
18,- 22,- 25,-

Un lot
Manteaux garçons
20,-

Un lot
Complets garçons
depuis 40,-

Pour garçons
Pantalons longs
13,- 15,-

10 %
RABAIS SUR LA
CONFECTION pour HOMMES



10 %
RABAIS SUR LA
CONFECTION pour HOMMES

MONTHÉY - MARTIGNY - SION

LE PROGRAMME DE SOTTENS

Jeudi 14 janvier

7 00 Radio-Lausanne vous dit bonjour par Daniel Fillion. — 7 15 Informations. — 7 20 Premiers propos. Concert matinal : musique pour tous. — 8 00 Fin de l'émission. — 11 00 Emission d'ensemble : Symphonie en mi bémol majeur : Le Philosophe, Haydn. — 12 00 Variétés populaires. — 12 15 Le Quart d'heure du sportif. — 12 35 Soufflons un peu. — 12 44 Signal horaire. — 12 45 Informations. — 12 55 Succès en tête. — 13 15 Le Quart d'heure viennois. — 13 30 Compositeurs suisses : Jean Binet. — 14 00 Fin de l'émission. — 15 59 Signal horaire. — 16 00 Entre 4 et 6... — 18 00 L'information médicale. — 18 15 Le micro dans la vie. — 19 00 Ce jour en Suisse. — 19 14 Horloge

Vendredi 15 janvier

7 00 Un quart d'heure avec le trio François Charpin. — 7 15 Informations. — 7 20 Propos du matin, par Colette Jean. — 7 25 Musique récréative matinale. — 8 00 Fin de l'émission. — 11 00 Emission d'ensemble : podium des jeunes. — 12 00 Au carillon de midi. — 12 44 Signal horaire. — 12 45 Informations. — 12 55 En vers et contre tous. — 13 00 Trois fois

parlante. — 19 15 Informations. — 19 25 Le Miroir du monde. — 19 50 Rendez-vous avec Géo Youmard et son trio. — 20 00 Le feuilletton : Pygmalion 60. — 20 30 La Chaîne du bonheur. — 20 50 Un pour tous, tous pour un ! — 21 30 Concert par l'Orchestre de chambre de Lausanne. — 22 40 Informations. — 22 45 Le Miroir du monde. — 23 15 Fin de l'émission.

trois. — 13 30 Musique russe. — 14 00 Fin de l'émission. — 15 59 Signal horaire. — 16 00 Le rendez-vous des isolés. Vingt ans après, par Alexandre Dumas. — 16 20 Musique du monde. — 17 00 L'Eventail. — 18 00 Nationalisme et internationalisme. — 18 20 Dix minutes avec el Philharmonia Promenade Orchestra. — 18 30 Rendez-vous à Genève : musique et informations brèves. — 18 59 Horloge parlante. — 19 00 Micro-partout. — 19 15 Informations. — 19 25 La situation internationale. — 19 45 Suite sur des mélodies de Rudolf Friml. — 20 00 Vendredi soir. — 21 00 La pièce du vendredi : La salle d'attente. — 22 00 Petit concert Mendelssohn. — 22 30 Informations. — 22 35 Romandie, terer de poésie. — 22 55 Musique contemporaine. — 23 12 Musique patriotique. — 23 15 Fin de l'émission.

Beau choix de

SKIS

bâtons, fixations, etc. -
Chaussures avec patins
- Toutes réparations -
Aiguillage de patins

TH. BREU Monthey

Carrosserie - Articles
de sports.
Chemin du Tonkin 10,
tél. (025) 4 25 84.

Nous cherchons pour le Bureau d'exploitation
des Usines de la Liègne SA et de la Lizerne et
Morge SA

une secrétaire

en possession d'un diplôme d'une école commer-
ciale, éventuellement formation équivalente et
ayant si possible quelques années de pratique.
Travail varié, comptabilité, correspondance, etc.

Faire offres écrites avec curriculum vitae
jusqu'au 20 janvier 1960 à Exploitation des
Usines de la Liègne SA et de la Lizerne et
Morge S.A., rue de Lausanne, 23 - SION.



Riz **avantageux,**
nourrissant
et délicieux!

Riz Camolino	1 kg fr.	1. —
Riz Vialone R. B.	1 kg fr.	1.20
Riz Arborio	1 kg fr.	1.40
Riz Caroline	1 kg fr.	1.30
Riz Siam Géant	1 kg fr.	1.40
Riz Avorio	1 kg fr.	2.20
Riz Uncle Ben	1 kg fr.	2.45
5% de rabais		

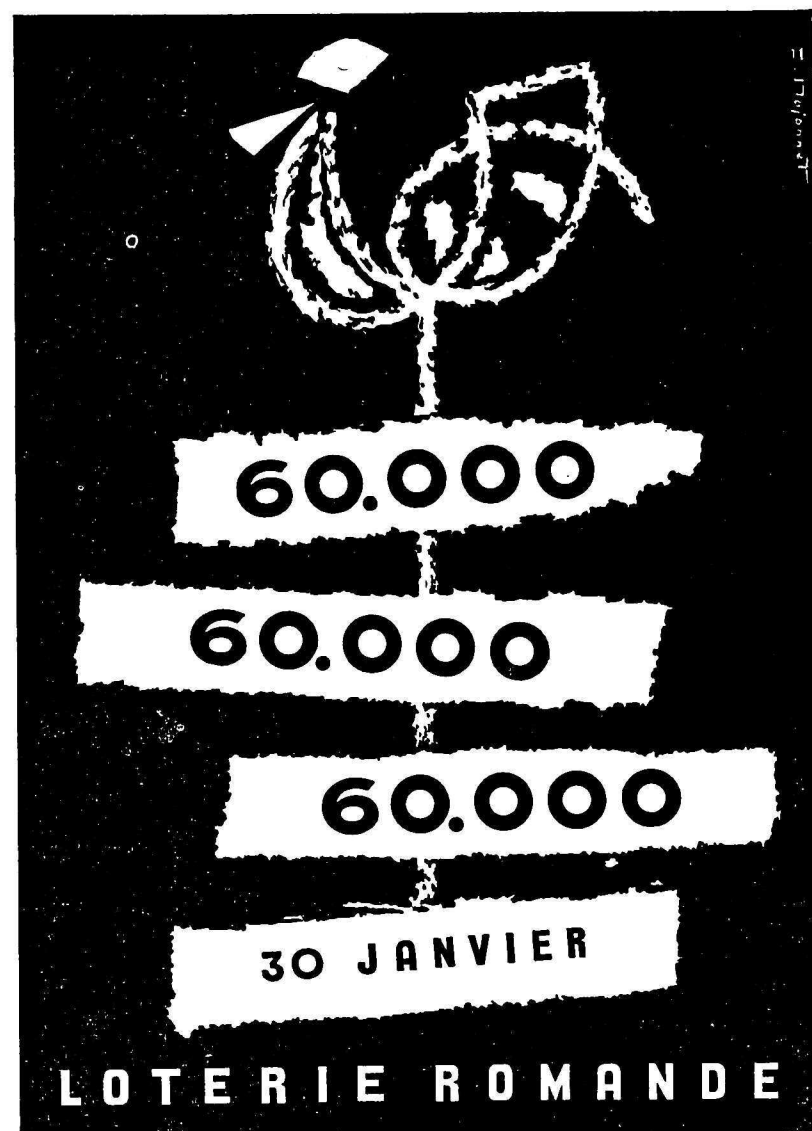
Pour toute alimentation fine chez

„MERCURE“

Maison spéciale pour les cafés



Aussi en 1960, les timbres de voyage 33 1/3 % meilleur marché,
car contre 4 cartes de rabais remplies, vous recevrez 6 timbres de voyage



SION, Place de la Planta — Chèques post. Il c 1800

AVANT DE FAIRE VOS ACHATS

voyez notre choix

Silian
HAUTE CONFECTION

Square Gare - MARTIGNY

Grande vente au rabais

autorisée du 15 au 28 janvier 1960



des prix à vous couper le souffle!

**une vente où chaque franc
vaut davantage**

Passer AUJOURD'HUI vos commandes
pour être sûrs d'être servis

NOTRE CATALOGUE
VIENT DE PARAÎTRE

NATURELLEMENT

à la **Porte Neuve**

SION

Tél. (027) 2 29 51

2 fois du tonnerre!

Pour tremper
2 heures suffisent

Stupéfiant: vous trempez votre linge deux heures dans une solution d'OMO et la saleté la plus tenace se détache entièrement d'elle-même!
OMO lave pour vous: sans peine vous rendez impeccables les cols de chemises et les torchons de cuisine maculés.
La vérité saute aux yeux:

Avec OMO trempé est à moitié lavé

2 heures suffisent



Pour prélever
dans la machine

Toutes les ménagères sont unanimes: OMO est idéal dans n'importe quelle machine à laver! Sa mousse pénètre dans le linge et détache la saleté à fond et en douceur.
En plus, le nouvel OMO est un miracle d'économie: pour une lessive, vous employez juste le tiers ou la moitié d'un paquet de 65 cts!

OMO idéal pour prélever dans chaque machine





LES SPECTACLES

Cinéma ETOILE - Martigny

Dès ce soir mercredi:
Vous tous qui avez été enthousiasmé par « Le chanteur de Mexico », ne manquez pas de venir vous divertir avec Bourvil, Luis Mariano et Yves Deniaud.
SERENADE AU TEXAS, c'est un film plein d'action, de bagarres, de pétares et d'émotion. C'est une heure et demie de fou-rire... un film aux gags inédits! une grande production française en couleurs.
Donc, si vous aimez rire, tous à l'Etoile, où vous passerez une soirée inoubliable, une soirée de détente, une soirée bienfaisante.

AU CORSO

Cette semaine, le Corso a l'honneur de présenter le film bouleversant que tous vous attendez: LES 400 COUPS, un film de François Truffaut. Voici enfin un film de cette nouvelle vague dont on a tant parlé! Mais celui-ci est un chef-d'œuvre! Les témoignages d'admiration sur ce film abondent. On parle de « sensation », de « film hors série ». Les plus sévères parmi les critiques sont eux aussi enthousiastes. Nous n'en dirons pas plus, puisque de toute façon, vous irez tous voir ce film. Chacun se fera sa propre opinion et ce film a tous les atouts qu'il faut pour vous conquérir. Prix de la meilleure mise en scène, Prix de l'Office catholique du cinéma au dernier Festival de Cannes. - Jusqu'à dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30). Dès 18 ans révolus. Louez d'avance au 6 16 22.

Dimanche, à 17 h., lundi et mardi: Alan Ladd dans EN PATROUILLE, un formidable film de guerre.

Cinéma MICHEL - Fully

Mercredi 13 et jeudi 14:
MACAO, L'ENFER DU JEU. (Dès 18 ans - Voir communiqué sous Cinéma REX).

Dès vendredi 15:
De l'humour le plus délicat - à l'esprit le plus fin - au rire le plus déchaîné - Voici un film pétillant de verve et d'humour: MOI ET LE COLONEL, un très grand film anglais, plein d'humour, de finesse et d'émotion, avec Danny Kay, dans un rôle tout à fait inédit, Curd Jurgens et Nicole Maurey.

Cinéma REX - Saxon

Jeudi 14: Avec une femme trop fascinante, deux hommes trop audacieux... et voici la plus passionnante des aventures, une aventure qui a pour cadre de somptueux palais et le désert brûlant: TOMBOUCTOU, avec Victore Mature, Yvonne de Carlo et George Dolenz. Des scènes inouïes, sous un soleil d'enfer... La révolte sauvage qui ensanglantait le Sahara!

Cinéma

ETOILE
Martigny

Dès ce soir mercredi: Bourvil, Luis Mariano et Yves Deniaud dans:

SÉRÉNADE AU TEXAS

Action - Emotion - Rire. Des « gags » en cascade. Un grand film français en couleurs.

CORSO
Martigny

Jusqu'à dimanche (14 heures 30 et 20 heures 30): Dès 18 ans révolus. Le film bouleversant que vous attendez:

LES 400 COUPS

Un film de François Truffaut. Un succès sans précédent.

CINE MICHEL
Fully

Mercredi 13 et jeudi 14:

MACAO, L'ENFER DU JEU

(Dès 18 ans révolus).

Dès vendredi 15:
Un film pétillant de verve et d'humour:

MOI ET LE COLONEL

avec Danny Kaye et Curd Jurgens.

Tél. 6 31 66

REX
Saxon

Jeudi 14:
Une passionnante aventure:

TOMBOUCTOU

avec Victor Mature et Yvonne de Carlo

Dès vendredi 15 - (Dès 18 ans): Grande réédition. - Eric von Stroheim et Sessue Hayakawa dans:

MACAO, L'ENFER DU JEU

Un sensationnel film français.

A vendre

KIOSQUE

dans localité du centre du Valais.

S'adresser à Marc Perruchoud, notaire, Chalais.
Tél. 5 03 32.

Demandez

notre excellent bœuf salé et fumé

le kg. Fr. 4,-
Boucherie O. NEUENSCHWANDER S. A.
Genève
17, av. du Mail - Tél. (022) 24 19 94

Désirez-vous améliorer votre existence ?

Nous vous offrons la possibilité d'augmenter sensiblement votre salaire annuel.

Votre travail s'étend à la visite des agriculteurs du canton du Valais.

Nous donnons la préférence à personne de confiance, de bon caractère et ayant de bonnes connaissances de la langue allemande. Place stable et bien rétribuée.

Votre profession actuelle n'a pas d'importance, car nous vous assurons une bonne introduction auprès de la clientèle.

Offres manuscrites avec curriculum vitae, photo et copies de certificats sous chiffre SA 4266 St à Annonces Suisses SA « Assa » St-Gall.

Abonnez-vous au „Confédéré“

Ceux qui savent...

préfèrent les rabais

Monsieur

MARCHANDISE DU STOCK

R. Krieger, Place Centrale
MARTIGNY

autorisés du 15 au 28 janvier 1960

La retouche reste gratuite

TRANSPORTS en tous genres

se recommande
Alphonse CRITTIN & Fils
CHAMOSON
Tél. 4 73 12

SKODA

voiture commerciale, 4/6 places, fourgon avec portes arrières, 37.000 km., en parfait état, présentation en Valais, sur demande.

S'adresser à Halle aux Meubles S. A. Terreaux 13bis 17 - Lausanne.

On demande un homme

pour travaux de campagne et sachant traire.
Alexis Marlétaz, Pânes/Vaud.

Magasin d'appareils ménagers, à Sion, engagerait

apprenti-vendeur

Entrée date à convenir. Offres écrites s'adresser P 69-34 S à Publicitas, Sion.



La belle confection
AVENUE DE LA GARE - SION

A vendre à Charrat, au « Grand Botzat »,

une parcelle

arborisée en abricotiers

d'environ 2.000 m2. Prix demandé: Fr. 4.50 le m2.

Pour traiter, s'adresser à Me Edouard Morand, notaire, à Martigny-Ville.

Reprise des cours à Martigny

Nouveaux locaux,
en face de l'Eglise

(également à MONTHEY - SION)

ECOLE CLUB MIGROS

Anglais - Italien - Français - Allemand - Fr. 6,-

Degrés:
Débutants et avancés

par mois
1 h. par semaine.

Couture - Photo Fr. 12,-

par mois
2 h. par semaine

Pour les jeunes: **GUITARE Fr. 6,-** par mois
accompagnement 1 h. par semaine

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS: MAGASIN MIGROS Martigny: Av. de la Gare - Tél. 6 14 79.

AVIS: Les cours ayant commencé en 1959, continuent selon le même horaire. Les nouveaux cours s'ouvriront au fur et à mesure que nous parviendront les inscriptions et pour autant que le nombre de ces dernières soit suffisant. Chaque élève sera convoqué personnellement.

L'ACTUALITÉ VALAISANNE

Sur les hauteurs de Saxon

Qui ne connaît ce site merveilleux de La Luy, espace de paix, de lumière, de détente, ouvert d'un coup de baguette magique entre mayens et forêts, à quelques kilomètres de Saxon? Coin enchanteur dominé par la Pierre-à-Voir, La Luy offre actuellement ses pentes herminales à l'avidité du skieur après avoir durant la bonne saison, accordé sa fraîcheur réconfortante au passant ou à l'heureux séjournant.

Depuis quelques années déjà, la position favorable de La Luy a retenu l'attention. A deux pas de la plaine, cette région se présentait comme une occasion unique pour les populations environnantes d'y trouver repos ou plaisir sportif à très bon compte. Chacun ne peut pas, en effet, se payer la dernière station à la mode ou des grands voyages tandis que se rendre à La Luy est d'un prix beaucoup plus accessible.

Cette proximité, alliée aux nombreuses possibilités qu'offre la zone de La Luy, a incité un gros effort d'aménagement. Nous pensons notamment à l'œuvre commune des ski-clubs de Saxon, Charraz, Fully, Ardon et Saillon, qui sont les initiateurs du téléski. D'autre part, les établissements ouverts là-haut offrent un accueil chaleureux.

Les échos les plus favorables ont été recueillis sur ce centre de sports d'hiver, sur la qualité de sa neige profitant d'une position à revers et sur l'aménagement permettant à chacun une saine journée à des prix abordables.

Hélas, un handicap freine le dévelop-

pement et, si une solution n'est pas apportée sans tarder, découragera les plus enthousiastes. Il s'agit de la voie d'accès, la route Saxon-La Luy, qui est nettement insuffisante pour faire face au trafic qu'appelle la station. Au moment du lancement de celle-ci, le conseil communal de l'époque avait promis de faire le nécessaire. Depuis, la promesse est restée mais l'administration communale a changé et rien ne bouge plus de ce côté-là.

Il n'est pourtant pas besoin d'être sorcier pour comprendre qu'aujourd'hui une route convenable est la clé de tout développement. Et quand on pense à la position si favorable de La Luy et au peu de cas que l'actuelle administration fait des possibilités qui s'offrent par l'aménagement de cette voie d'accès, on se demande si Saxon, comme un grand seigneur, peut vraiment se passer de cet apport nouveau si facile à réaliser.

Loin d'être une dépense improductive, un investissement pour la route amènerait un développement certain et une source de recettes très intéressante pour la commune. La région de La Luy n'attend plus que cette route pour s'épanouir pleinement. Pourquoi la lui refuse-t-on? L'intérêt bien compris de la commune impose cette œuvre promise. Espérons que le simple bon sens l'emportera et que l'on pourra bientôt annoncer la première étape d'une correction indispensable et, du même coup, la certitude d'un brillant avenir pour notre petite station qui le mérite bien. Z.

Attention routes glissantes

Notre route cantonale, spécialement de Riddes à St. Gingolph et dans le Haut-Valais, ainsi que nos routes latérales, sont de vraies patinoires en raison des chutes de neige fine et du vent glacé.

On ne compte plus les accidents, heureusement pas trop graves, qui s'y produisent.

C'est ainsi qu'une auto genevoise est sortie de la route près de l'usine à ciment de St. Maurice. Non loin de la Rôtisserie du Bois-Noir, M. Roger Richoz, garagiste à St-Maurice, a vu son auto partir en glissade et donner contre un mur. M. Richoz souffre d'une commotion et de plaies diverses.

Près de Massongex, l'auto de M. Chevalley a fini sa course dans un champ. Près de Monthey, c'est une voiture vaudoise qui s'est trouvée brutalement dans un pré. A St. Gingolph, un camion de l'Etat poussant un chasse-neige a dérapé et a enfoncé une colonne d'essence. Entre Charraz et Saxon, un tracteur a été pris de la danse de St. Guy; heureusement que personne n'arrivait à ce moment-là.

Conclusion: prudence, extrême prudence. Et ne jamais oublier que circuler actuellement avec des pneus lisses est une folie qui se paie cher.

Journées fruitières et maraîchères

Elles sont organisées par: Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes; UNEX, Union des expéditeurs de fruits et légumes du Valais; Fédération des producteurs de fruits et légumes du Valais; PRO-FRUIT, Fédération de coopératives fruitières; Société d'horticulture et de pomologie du Valais; Société des arboriculteurs valaisans; Société des pépiniéristes du Valais; Société des anciens élèves des écoles d'agriculture.

Elles auront lieu les 18 et 19 janvier 1960, à la salle de l'Hôtel de Ville à Martigny.

18 janvier — journée fruitière
0930 M. Wuthrich, Régie fédérale des alcools: «Avenir de l'arboriculture»;
1030 Station cantonale: «Nos tâches, dans les vergers, dans les jardins fruitiers, en vue de plantations nouvelles».

1100 Stations fédérales: «Conceptions de forme et de conduite»;

1400 Stations fédérales: «La lutte pratique contre l'oïdium», M. Dr Bolay, et «L'araignée rouge, les chenilles», M. Baggolini;

1600 M. Widmer, professeur à l'ECA de Châteauneuf: «Comment assurer la prospérité de l'arbre».

19 janvier — journée maraîchère
0930 Station cantonale d'hort.: «Quelques cultures à la lumière des enquêtes de la station»;

1030 Stations fédérales: «De la sélection lors de l'approvisionnement en plants, griffes et semences»;

1400 M. A. Goy, horticulteur, Monthey: «Des possibilités maraîchères offertes à l'agriculteur par le matériel vitré (couches)»;

1500 Stations fédérales: «Le Tarsonème du fraisier», M. Dr Mathys;

1600 M. J.-L. Cheseaux, président de la Fédération des producteurs de fruits et légumes: «Où allons-nous? La production»;

M. Carruzzo, directeur de l'Office central de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes: «Comment conclure?».

Pour les organisations: Station cantonale d'arboriculture et d'horticulture, Châteauneuf.

P. M.

Croix-Rouge section de Martigny

Fully — Le 14 janvier, film: «Le geste qui sauve et les tâches du service de transfusion de sang de la Croix-Rouge», conférence. Le 19 janvier, prises de sang.

Charraz — Prises de sang le 19 janvier au lieu du 18 comme indiqué précédemment. Elles auront lieu à Fully où des cars seront organisés depuis Charraz. Départ à 20 h. et 20 h. 30. La Chapelle - Le Chêne et la Gare.

Leytron — 18 janvier, film: «Le geste qui sauve et les tâches du service de transfusion», conférence. Le 21 janvier, prises de sang.

Riddes — Les prises de sang auront lieu le 21 janvier à Leytron. Un car partant devant la pharmacie Coquoz sera organisé. Départ à 20 h. 15.

Saxon — Le 30 janvier, film: «Le geste qui sauve et les tâches du service de transfusion», conférence. Le 4 février, prises de sang, école communale.

La population est cordialement invitée à ces films et conférences.

Tous les donneurs réguliers de l'Hôpital sont priés de se présenter pour un contrôle sanguin. Pour tous renseignements s'adresser au Centre de transfusion, tél. 6.57.93, ou 6.00.40.

C-R Martigny et environs

Chronique de Martigny

Collision et blessures

La route était verglassée, hier soir vers 17 heures, au carrefour des Alpes, lorsque se trouvèrent en présence une puissante auto italienne et un camion. Résultat: collision, dents cassées pour le chauffeur italien et blessures pour son épouse, qui ont reçu les soins nécessaires à l'hôpital.

Le prochain concert des JM

Ensuite d'un accident survenu l'autome dernier à la pianiste Jacqueline Blancard, l'empêchant encore, à l'heure actuelle, de s'adonner à son art, les JM de Martigny ont fait appel à la pianiste Aline Demierre-Baruchet pour assurer la continuité des concerts envisagés cette saison.

Cette artiste donnera un récital d'œuvres de Bach, Mozart, Mendelssohn, Fauré, Honegger et Ravel, le mardi 19 janvier prochain, à 20 h. 45, à l'Hôtel de Ville.

Gym d'hommes

Reprise des répétitions demain jeudi, à 21 heures.

Recrutement en 1960

Les jeunes gens astreints au recrutement en 1960, qui désirent être incorporés comme conducteurs de véhicules à moteur dans les diverses armes, sont rendus attentifs à la publication faite à ce sujet par l'autorité militaire cantonale, dans le Bulletin Officiel, Nos 2 et 3, des 9 et 16 janvier 1960. Dép. militaire cantonal

O. J. du C. A. S.

Dimanche 17 janvier, course aux Portes du Soleil.

Dimanche 24 janvier, sortie des O. J. de Monte-Rosa à la cabane Ilhorn-Bella Tola.

Réunion et inscription pour les 2 courses: Vendredi 15, chez Kluser, à 20 heures 30.

C. A. S.

Dimanche 17 janvier, course à Champéry (Portes du Soleil).

Réunion des participants: Vendredi à 20 heures 30, chez Kluser.

Harmonie

Ce soir mercredi: Répétition partielle des bois et saxophones.

Patinoire de Martigny

Jeudi 14
patinage 10 00 à 12 00
patinage 13 30 à 16 00
entraîn. MHC 19 00 à 22 00

Vendredi 15
patinage 10 00 à 12 00
patinage 13 30 à 16 00
patinage 20 15 à 22 00

Samedi 16
patinage 10 00 à 12 00
patinage 13 30 à 16 00
patinage 20 15 à 22 00

Dimanche 17
Servette - Martigny 14 30
Viège jun. - My jun. 17 00

P. S. - Tous les jours de 9 00 à 12 00 et de 13 30 à 16 00 une partie de la patinoire est réservée aux écoles.

«Octoduria»

Les membres de la société fédérale de gymnastique «Octoduria» sont convoqués en assemblée générale le 15 janvier 1960, à l'Hôtel Terminus, à 20 h. 30 précises. Vu l'importance de l'ordre du jour, le comité compte sur la présence de tous les membres. Le comité

MARTIGNY-BOURG

Ski-Club

Dimanche 17 janvier, sortie à Vercorin. Départ en car de la place Centrale à 7 30 h. Prix de la course pour les membres: 3 frs. Prière de s'inscrire jusqu'au vendredi soir chez Alfred Pierroz, tél. 6.18.57.

Dès lundi: le procès Jaccoud

C'est lundi matin, 18 janvier, que commenceront devant la Cour d'assises à Genève, les débats du procès Jaccoud. L'accusé, qui est détenu depuis bientôt vingt mois à l'hôpital cantonal, sera sur une chaise-longue et pendant la durée des audiences il sera assisté d'un médecin et d'une infirmière.

On prévoit que les débats dureront trois semaines, la première étant consacrée à l'audition des témoins — il n'y en a pas moins de 115 à charge et une cinquantaine cités par la défense —, la seconde semaine verra le défilé des experts, la troisième étant réservée au réquisitoire et aux plaidoiries.

L'acte d'accusation comprend 46 pages dactylographiques. Le dossier pénal de cette affaire forme plusieurs volumes et totalise quelque mille pages. Jusqu'à présent une soixantaine de cartes de presse ont été distribuées aux journalistes étrangers. A cela s'ajoutent les cartes de presse remises aux représentants des grandes agences et aux chroniqueurs judiciaires locaux.

Fd Cu.

Informations de la section valaisanne du TCS

Le bal et la soirée annuelle de la section valaisanne du TCS se dérouleront à Sion, samedi 23 janvier, à l'hôtel de la Paix, dès 19 h. 30.

Il est encore possible de s'inscrire jusqu'au 15 janvier auprès de M. Alexis de Courten, président, en versant au préalable la somme de Fr. 15.— par personne pour les membres du club et de Fr. 18.— pour les accompagnants. CCP Ilc 1319. Les tables seront réservées au fur et à mesure de l'enregistrement des inscriptions.

dites-le carrément

Respect et fanatisme

Je suis tombé par hasard l'autre jour sur un article de la «Patrie valaisanne» signé S. M., qui portait le titre ci-dessus. L'article parlait de la mort de l'écrivain Albert Camus et du coureur cycliste Fausto Coppi.

A l'égard d'Albert Camus, S. M. fait des réserves parce que, écrit-il, «incroyant, agnostique, athée, Albert Camus ne pouvait nous être un guide sûr».

Ce qui revient à dire, si j'ai bien compris qu'un homme est incapable de penser s'il n'est pas catholique?

S. M. me confirme dans cette idée en écrivant ceci: «Pour un catholique, seul le pape et l'évêque sont les interprètes autorisés des vérités essentielles».

Cette phrase-là me plonge dans la stupeur.

Ainsi j'apprends que la vérité n'est pas la vérité tant qu'elle n'a pas été «interprétée» par le pape ou l'évêque! Moi qui croyais que la vérité avait besoin d'être prouvée, certes, j'apprends maintenant que lors même qu'elle a été établie, je n'ai pas le droit de m'y fier sans une «interprétation» du pape ou de l'évêque!

J'en demeure pantois, croyez-moi, et je me demande si S. M. a demandé audience au pape ou à l'évêque avant d'interpréter cette vérité qu'il nous sert dans la «Patrie»!

Veritas.

Légitimité des prix agricoles (Suite de la première page)

sans qualifiés d'exploiter intensivement le sol du pays.

Nous ne pouvons que nous réjouir à la lecture de ces considérations venant de milieux tels que les groupements patronaux vaudois.

Si le Vorort de l'industrie, les grandes organisations économiques (Migros, Coop, Usego) et les organisations syndicales, ainsi que la division du Commerce, donnaient leur accord à une telle politique de prix aisément réalisable l'avenir de milliers d'exploitations paysannes petites et moyennes serait assuré.

A quoi sert-il de dilapider des milliards pour un «militarisme» ridicule et désuet, si par ailleurs on aura une masse paysanne sous-développée, proie facile pour des idéologies absolutistes également néfastes à quelques sources qu'elles s'abreuvent?

Avec le Dr Wahlen, les familles paysannes suisses jouent leur dernière carte.

Sera-t-il un maître-atout ou un atout maîtrisé?

Sa hardiesse et son indépendance en matière de télévision nous autorisent à lui faire confiance. Nous osons espérer qu'en matière de prix agricoles il saura piétiner avec aisance le mercantilisme, les intérêts inavouables, l'égoïsme criminel de tous ceux qui contestent le droit à la vie des travailleurs de la terre.

Le Dr Wahlen qui, mieux que n'importe qui, connaît l'effort gigantesque qu'a fourni le pauvre peuple paysan durant la guerre, est en droit d'exiger du conseiller fédéral Wahlen des actes d'autorité dans la justice et, du peuple suisse aisé, voire riche, autre chose que de l'ingratitude.

Fd Cu.

Le nouvel instructeur de la police cantonale

M. Ernest Schmid, instructeur de la police cantonale, a été promu à partir du 1er janvier commandant de la gendarmerie cantonale. Pour lui succéder à la tête de l'instruction des aspirants et des agents, le Conseil d'Etat a nommé M. Marcel Coutaz, de St-Maurice. Instituteur et capitaine dans l'armée, le nouvel instructeur est âgé de 35 ans. Il fut chargé de cours commerciaux au collège de St-Maurice et professeur de gymnastique.

ST-AURICE

L'auto-route est pour demain

Pas tout à fait, tout de même, mais c'est bien demain jeudi, en effet, que sera tiré le premier coup de mine de la construction de l'auto-route, sur territoire vaudois. L'entrepreneur Walo Bertschinger, adjudicataire du lot en question, commencera à 14 h. 30 l'attaque du rocher dont la percée est nécessaire pour que l'auto-route puisse rejoindre en ligne droite le nouveau pont sur le Rhône.

Jumelage et classe des neiges

La «classe des neiges 1960» de 30 fillettes jumelées de St-Maurice (France, Seine) durera du 17 janvier au 6 février. C'est à la population de St-Maurice qu'il est fait appel pour le logement de ces fillettes et nous ne doutons pas que les inscriptions vont affluer à la commission de jumelage en vue de cette œuvre de solidarité internationale. Les skis pour la classe des neiges sont gracieusement mis à disposition par Valaiski, à Saxon.

SION

Avis officiel

Dès le 15 janvier 1960, les propriétaires de chiens peuvent venir retirer la plaque 1960 de leur chien, moyennant paiement d'une taxe de Fr. 30.50 (Fr. 20.50 pour l'Etat du Valais et Fr. 10.— pour la commune), au poste de police, Hôtel de Ville, rez-de-chaussée. L'administration

CHARRAT

Donneurs de sang: mardi et non lundi

C'est par suite d'une erreur que la date du lundi 18 janvier a été indiquée comme rendez-vous des donneurs de sang. En fait c'est mardi 19 que les donneurs seront transportés à Fully, à l'heure indiquée par le communiqué.

Avec le CP

Les prochains déplacements du Club des Patineurs de Charraz sont les suivants: ce soir à Viège, et samedi soir à Rarogne.

Un car est prévu chaque soir. Il emmènera l'équipe et ses supporters, selon l'horaire publié par affiches.

Loto des Patineurs

Le CP Charraz aura son loto annuel dimanche soir, à la salle de gymnastique. Qu'on se le dise!

MONTANA

L'état de la route à la Combaz

Dimanche après-midi, nous avons mis près d'une heure pour nous rendre de Bluèche à Montana afin de pouvoir assister au match de hockey sur glace Montana-Crans - Sierre; avec beaucoup de patience nous sommes arrivés à destination à la fin du premier tiers-temps en ayant quitté suffisamment tôt Vercorin où nous avions suivi les Courses valaisannes de relais.

Voilà bien des saisons que nous assistons régulièrement aux manifestations sportives en hiver dans la grande station du Centre, mais jamais nous n'avons assisté à une gabegie pareille sur cette route pourtant si belle. En effet, nous nous sommes demandé — une fois de plus — quand les autorités responsables prendraient les mesures draconiennes nécessaires pour que d'aussi navrantes situations ne se reproduisent plus: il faudrait — si possible — passer une fraiseuse après les passages du chasse-neige afin d'éviter une accumulation de verglas; ou du moins, déléguer quelques hommes de peine qui sableraient au fur et à mesure des besoins et même dépêcher une jeep-dépanneuse sinon un agent pour mettre à l'ordre des conducteurs qui ont encore un malin plaisir à compliquer la tâche des autres usagers en doublant la colonne montante et bloquant ainsi les automobilistes qui veulent regagner la plaine. Il y avait vraiment autant de sport sur la route qu'à la patinoire, mais blague à part nous pensons que c'est absolument urgent et nécessaire que Montana-Vermala soit accessible sans devoir surmonter de pareilles difficultés. P. M.

MONTHEY

Asphyxie mortelle

Hier matin, on a découvert, inanimée dans son appartement, Mme veuve Ursule Giovanola.

La malheureuse, qui s'était fait réchauffer du thé, ne s'était pas aperçue que ce dernier, en débordant, avait éteint la flamme. Ce furent des voisins qui, intrigués par des émanations de gaz, avertirent la police. Celle-ci eut recours au pullmotor pour essayer de ranimer l'accidentée, mais tous ses efforts échouèrent.

Mme Giovanola, qui était âgée de 72 ans, jouissait de l'estime générale.

Nous présentons à ses proches l'expression de notre sympathie.

Maîtrises agricoles fédérales

MM. Denis Locher, Sion, Ami Motiez, Collonges, Raymond Solleder, Sion, Vital Zufferey, Sierre, Joseph Balet, St. Léonard et J. F. Dorsaz, de Fully, ont subi avec succès les épreuves pour l'obtention de la maîtrise agricole fédérale.

Nos félicitations et nos meilleurs vœux.